

**Dans cette édition :**

- *Projet de régime transitoire en gestion des zones inondables*
  - *Plateforme collaborative d'entraide en sécurité civile*
  - *Nouveau programme de soutien en coopération intermunicipale*
  - *Lancement du Cadre d'intervention en soutien et en accompagnement des collectivités en matière de développement local et régional*
  - *Parution du numéro d'été du magazine Continuité*
  - *Colloque de l'ADGMRCQ à Matane – à vos agendas !*
- 

***Projet de régime transitoire en gestion des zones inondables***

**Consultation publique en ligne**

Une consultation publique se déroule présentement, et ce, jusqu'au 22 juillet 2021, sur le *Projet de règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations.*

Après plus de 30 ans d'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), l'encadrement des activités en rives, littoral et zones inondables nécessite des ajustements. Dans la foulée de l'adoption du Plan de protection du territoire face aux inondations, le gouvernement a donc entrepris de moderniser les normes applicables à ces milieux.

Dans l'optique d'assurer une plus grande uniformité sur le territoire, le gouvernement prévoit que ce projet de règlement vienne remplacer la PPRLPI et la zone d'intervention spéciale (ZIS). Le projet de règlement propose donc de mettre en place un régime d'autorisation municipale se substituant à des dispositions des règlements municipaux portant sur les rives, le littoral et les zones inondables. Des modifications sont également proposées à divers règlements d'application de la Loi sur la qualité de l'environnement de façon à assurer les arrimages requis pour les activités assujetties à la Loi et à encadrer

temporairement l'agriculture pratiquée en littoral. Ce nouveau régime serait appliqué de façon transitoire notamment d'ici à ce que de nouvelles cartes des zones inondables liées à des indices d'exposition soient produites selon une approche mieux harmonisée.

Les différents documents relatifs à la consultation publique, dont les versions administratives des règlements, sont disponibles à l'adresse suivante: [Projet de régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

---

## ***Plateforme collaborative d'entraide en sécurité civile***

### **InterAide**

À la suite des tornades survenues au Québec le 21 juin dernier, l'ADGMQ rappelle l'importance de l'entraide intermunicipale en sécurité civile et invite les municipalités, les MRC, les régies intermunicipales ainsi que les communautés des Premières Nations du Québec à adhérer au projet InterAide.

InterAide est une plateforme collaborative d'entraide intermunicipale gratuite en sécurité civile. Couvrant les quatre dimensions des mesures d'urgence, cet outil Web sécurisé disponible 24/7 permet d'identifier les expertises ainsi que les ressources humaines, documentaires et matérielles que les municipalités, MRC, régies intermunicipales et communautés des Premières Nations souhaitent rendre disponibles dans le cadre d'une entente intermunicipale.

Les organisations n'ayant pas encore adhéré sont invitées à procéder à leur inscription, sans plus tarder, à [ce lien](#). Si cela est chose faite, l'ADGMQ insiste sur la nécessité de mettre à jour les coordonnées de leur(s) contact(s) ainsi que les ressources mises à disposition depuis la [page suivante](#).

Toute personne ayant des questions quant à la plateforme de collaboration est invitée à joindre le directeur général adjoint de l'ADGMQ, M. Jean Dubé, ing., à l'adresse [adgmq@adgmq.qc.ca](mailto:adgmq@adgmq.qc.ca) ou à visiter le site au [www.interaide.ca](http://www.interaide.ca).

#### ***À propos***

InterAide, initiative de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ), a pu voir le jour grâce à l'apport du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), du ministère de la Sécurité publique (MSP), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et d'Idside ainsi qu'à la collaboration de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

---

## ***Nouveau programme de soutien en coopération intermunicipale***

### **Bonification du Fonds régions et ruralité**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a lancé au mois de mai le nouveau programme de soutien à la coopération intermunicipale (FRR volet 4.2). Le soutien financier passe notamment d'un maximum de 50 000 \$ à 250 000 \$ par projet.

Afin de diffuser l'information, un guide à l'intention des organismes municipaux est disponible pour consultation au lien suivant :

[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/organisation\\_territoriale/GUI\\_AppelProjets\\_VF.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/organisation_territoriale/GUI_AppelProjets_VF.pdf)

Un webinaire sera organisé conjointement par le MAMH et l'ADGMRCQ dès la rentrée afin d'expliquer plus amplement la mesure.

---

## ***Lancement du Cadre d'intervention en soutien et en accompagnement des collectivités en matière de développement local et régional***

### **Services du MAMH en région**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a publié un nouveau document visant à mieux faire connaître les mécanismes de concertation et à préciser l'offre de service du Ministère, notamment proposée par l'entremise de ses directions régionales, en soutien et en accompagnement des collectivités en matière de développement local et régional. Ce cadre reflète également la capacité opérationnelle de chacune des directions régionales. Le document peut être consulté en cliquant sur le lien suivant :

[\*Cadre d'intervention en soutien et en accompagnement des collectivités en matière de développement local et régional\*](#)

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/soutien-et-accompagnement-des-collectivites-en-developpement-local-et-regional/>.

Les membres de l'ADGMRCQ seront conviés à l'automne à un webinaire donné par le MAMH sur le cadre d'intervention.

---

**Parution du numéro d'été du magazine *Continuité***

## **Boire du pays**



Cet été, *Continuité* vous invite à mixer alcool et patrimoine ! L'année 2021 marque le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société des alcools du Québec. Très austères, les premières succursales de l'organisme n'ont rien en commun avec celles qu'on connaît aujourd'hui. Le client passe sa commande à un comptoir grillagé et repart avec ses bouteilles dissimulées dans du papier opaque. Inutile de dire que les choses ont bien changé. De nos jours, on nous invite à adopter une approche résolument épicurienne à l'égard des bières, vins et spiritueux. Une multitude de saveurs se disputent notre attention tandis que l'achat local gagne en popularité.

Dans ce climat favorable, les microbrasseries et microdistilleries d'ici, de plus en plus nombreuses, suscitent un vif engouement. Or, plusieurs de ces entreprises ancrent leurs produits dans le passé et le terroir de leur coin de pays. Plus ! Certaines donnent une seconde vie à des bâtiments anciens en s'y installant. Histoire et héritage collectif deviennent des attraits, des sources d'inspiration, voire des repères identitaires pour des projets actuels. Un phénomène que le magazine a voulu explorer dans son édition d'été «Patrimoine et alcool. Boire du pays». Y sont également abordés la production et la consommation des boissons

alcooliques à travers le temps, la mise en valeur de certains lieux témoignant de la prohibition et le collectionnement d'objets liés à l'époque de la bière au Québec, notamment.

### **Également dans ce numéro**

La chronique Initiative raconte les efforts déployés par Yves Garneau, un bénévole, afin de permettre la restauration d'une croix de procession de Mgr de Laval, que ce soit en mobilisant des spécialistes ou en amassant des fonds. Puis, la chronique Conservation de Gina Garcia, conservatrice-restauratrice spécialisée dans les intérieurs historiques et les finis architecturaux, relate les travaux réalisés récemment sur le décor peint de Napoléon Bourassa dans la chapelle Notre-Dame-de-Lourde, à Montréal. Après quoi, la chronique Archéologie de Paul-Gaston L'Anglais, archéologue spécialisé en culture matérielle, s'intéresse à une bouteille de mousseux mise au jour sur le site du Palais de l'Intendant, à Québec. La chronique Restauration de Rémi L. Petit, architecte, traite pour sa part de la remise à neuf du vitrail *L'Arbre de Jessé et scènes de la vie de la Vierge Marie*, à Lac-Mégantic, en plus de se pencher sur le parcours singulier de l'œuvre. Tandis que la chronique Mémoire de Denis Robitaille, chargé de projets au Monastère de l'Hôpital général de Québec, nous fait découvrir Didace Pelletier, un important bâtisseur de l'époque de la Nouvelle-France, ainsi que les rares constructions qui témoignent encore de son travail. Enfin, la chronique Point de mire, de Renée Genest, directrice d'Action patrimoine, et de Frédérique Lavoie, agente Avis et prise de position de l'organisme, aborde les difficultés que doivent affronter les propriétaires de maisons anciennes pour assurer leur résidence.

### **Partenariat ADGMRCQ/Continuité**

En vertu de l'entente conclue l'an dernier entre CONTINUITÉ et votre Association, deux articles par année portant sur des initiatives de MRC en matière de patrimoine seront publiés. Nous vous invitons dès maintenant à nous faire part de votre intérêt de soumettre un article au cours de la présente année.

De plus, l'entente permet à tout membre du personnel d'une MRC, dont le directeur général est membre de l'ADGMRCQ, de bénéficier d'un abonnement annuel au tarif préférentiel de 30\$ par année, incluant les taxes (au lieu de 41,39\$).

Vous pouvez vous abonner au magazine en consultant le lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/16yIRF7skZbmbWcao9KIS2fJtMnbVMtGK3czW\\_doC0aQ/edit](https://docs.google.com/forms/d/16yIRF7skZbmbWcao9KIS2fJtMnbVMtGK3czW_doC0aQ/edit)

---

***Colloque de l'ADGMRCQ à Matane***

**À vos agendas !**

C'est confirmé ! Le colloque d'automne de votre association aura bien lieu en présentiel à **Matane** les 27, 28 et 29 octobre 2021. Le programme de l'événement est en préparation. Nous y reviendrons dès la rentrée.

Au plaisir de vous y rencontrer !

Jacques Laberge  
Directeur général